



REPUBLIQUE DU BENIN



=====
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

=====
UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

=====
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

DOMAINE : *Sciences de l'éducation et de la formation*

MENTION: *Professorat de l'enseignement secondaire*

GRADE : *Licence/BAPES*

SPECIALITE : *Français*

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

THEME :

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET LA BAISSSE DE NIVEAU
DES APPRENANTS AU PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE : CAS DU CEG LES COCOTIERES

Présenté par :

ELETCHO Awèni Mireille

Sous la direction de :

Ascension BOGNIAHO

Professeur de lettres

Année académique : 2015-2016

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET LA BAISSSE DE
NIVEAU DES APPRENANTS AU PREMIER CYCLE DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : CAS DU C.E.G LES
COCOTIERS

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
In memoriam.....	3
Dédicace.....	4
Remerciements.....	5
Sigles et acronymes.....	6
Résumé.....	7
Introduction.....	8
Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique.....	10
I-Cadre théorique.....	11
II-Approche méthodologique.....	20
Chapitre II : Présentation des données et analyse des résultats.....	25
1-Présentation des données.....	26
2-Analyse des résultats.....	30
Chapitre III : Suggestions.....	35
Conclusion.....	41
Bibliographie.....	42
Annexe.....	43
Tables des matières.....	49

IN MEMORIAM

A mon feu père **Benoît ELETCHO**

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à ma mère Mme Jeannette AKIYO pour le rôle important qu'elle a joué et ne cesse de jouer chaque jour dans ma vie.

REMERCIEMENTS

Si le présent travail de recherche a pu connaître sa réalisation, c'est grâce à un certain nombre de personnes qui n'ont ménagé aucun effort pour nous apporter leur aide. Nous avons donc le devoir de leur adresser nos sincères remerciements. Il s'agit de :

- Monsieur Ascension BOGNIAHO, notre directeur de mémoire pour avoir accepté, malgré ses multiples occupations universitaires, de nous accompagner dans ce travail ;
- M. Aboudou Razack YESSOUFOU pour son soutien ;
- Madame Cécile AVOUGNLANKOU épouse LINKPEHOU, notre maître de stage pour son encadrement inconditionnel ;
- Madame Raïmatou YESSOUFOU, pour sa collaboration ;
- Mesdames et Messieurs les membres de l'administration du CEG Les Cocotiers, pour leur disponibilité ;
- Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réalisation de ce mémoire et dont les noms n'ont pas pu être cités ici.

A tous, j'adresse mes sincères remerciements.

SIGLES ET ACRONYMES

A.E : animateur d'établissement ;

A.P.C : Approches Par les Compétences ;

A.P.E : Agent Permanant de l'Etat ;

BAPES : Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire ;

CAPEM : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Moyen ;

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire ;

C.E.G : Collège d'Enseignement Général ;

DDESFTP-OP : Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire de la Formation Technique et Professionnelle- Ouémé-Plateau ;

DIP : Direction de l'Inspection Pédagogique ;

E.N.S: Ecole Normale Supérieure ;

NTIC : Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication ;

ONU : Organisation des Nations Unies ;

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication ;

U.A : Union Africaine ;

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture ;

UNICEF : Organisation des Nations Unies pour la Culture et l'Education des Enfants.

RESUME

Au cours de notre recherche, pour la rédaction du présent mémoire, nous avons premièrement répertorié les véritables raisons de baisse de niveau en français dans nos lycées et collèges en particuliers au CEG Les Cocotiers.

En effet, nous avons observé deux sortes de causes : Il y a les causes qui sont endogènes à l'APC (dans ce cas nous avons montré les dysfonctionnements liés à l'APC. C'est-à-dire les faiblesses de ce programme d'étude en vigueur au Bénin) ; et celles qui sont exogènes à l'APC. Notons qu'à ce niveau, les causes sont plus nombreuses. Deuxièmement, une analyse critique a été portée sur ces différentes causes. De plus, nous avons fait quelques suggestions qui favoriseraient un tant soit peu une amélioration dans tout le système éducatif. Ainsi des pistes sont indiquées pour corriger les maladroites observées au niveau des apprenants, de l'APC, des parents d'élèves, des enseignants et des décideurs publics.

Le présent travail comporte trois grands chapitres : le premier chapitre comprend le cadre théorique et méthodologique de la recherche, le deuxième expose la présentation des données et l'analyse des résultats, le troisième consacré uniquement aux suggestions.

Mots clés : enseignement, français, baisse de niveau, apprenants, CEG les Cocotiers.

Introduction

L'éducation est une valeur capitale inhérente à toutes sociétés humaines. Cela suppose que l'on doit éduquer nos enfants d'aujourd'hui, Hommes de demain. Voilà ce pourquoi, des innovations pédagogiques ne cessent de voir le jour en vue de dynamiser le secteur de l'éducation. Malgré tous ces efforts, il est courant d'entendre depuis quelques années que le Bénin autrefois Quartier latin de l'Afrique, devient quartier latrine de l'Afrique. L'école au Bénin semble dans le creux de la vallée ; et le système éducatif national par terre. Les résultats aux différents examens nationaux organisés cette année scolaire sont bien illustratifs. Le français, langue officielle a toujours été l'objet d'un soin particulier dans les programmes d'enseignements de nos lycées et collèges. Mais force est de constater que, les apprenants s'expriment mal en français et leurs productions écrites sont peu soignées et truffées de fautes de toutes sortes. C'est la preuve qu'il y a un véritable problème de baisse drastique de niveau en français.

Plusieurs parents d'élèves se plaignent et pointent du doigt, entre autres l'Approches Par les Compétences(APC), programme actuellement en vigueur dans le système éducatif béninois comme étant responsable de cet état de chose.

Mais examinant la situation de près et en analysant en profondeur les comportements des apprenants et ceux des parents vis-à-vis de la matière, on peut conclure qu'il y a d'autres facteurs qui n'ont pas grande relation avec le programme exécuté à l'école.

Est-ce réellement le système éducatif béninois qui est à la base de cette baisse de niveau en français chez les apprenants ?

Par ailleurs, lors des stages d'observation et de qualification professionnelle effectués au CEG Les Cocotiers, nous avons constaté et relevé des erreurs scripturales sur les copies des apprenants. Aussi, avons-nous constaté que le bagage intellectuel des apprenants n'est pas proportionnel à leur classe.

C'est dans le souci d'étudier les véritables raisons de baisse de niveau des apprenants en français que nous avons choisi le thème « **L'enseignement du français et la baisse de niveau des apprenants au premier cycle de l'enseignement secondaire : cas du CEG Les Cocotiers** » pour ce présent travail.

Pour cela, le travail est fait en trois chapitres. Le premier chapitre expose le cadre théorique, géographique et méthodologique du travail. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse des informations et le chapitre trois est consacré aux suggestions.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

I-Cadre théorique

1- Clarification conceptuelle

Cette partie de notre travail consistera à élucider certains termes et concepts clés qui se retrouvent dans notre thème de recherche :

Enseignement : L'enseignement est une pratique pédagogique destinée à développer et à faire asseoir chez les apprenants des compétences susceptibles de les aider à affronter les situations de la vie. Le dictionnaire Robert 2010 le définit comme : « action, art d'enseigner ; de transmettre des connaissances à un élève ». L'enseignement c'est le fait d'aider un apprenant à construire lui-même son savoir.

Français : C'est la matière enseignée à l'école, c'est la langue officielle de travail au Bénin héritée de la colonisation française. Son enseignement se fait au premier cycle à travers plusieurs rubriques : communication orale, lecture et communication écrite.

Baisse : Selon le petit Larousse, ce mot signifie action ou le fait de descendre, de venir à un niveau inférieur. Dans le contexte de notre recherche, c'est la diminution, le recul de niveau des apprenants en français aujourd'hui.

Niveau : Le petit Larousse définit comme la valeur de quelque chose ou de quelqu'un. Le degré atteint dans un domaine. Dans notre contexte, il s'agit de l'aptitude des apprenants à maîtriser la langue française.

Apprenant : Que nous soyons dans le petit Larousse dans le Robert, l'apprenant est une personne qui suit un enseignement, qui apprend. Il s'agit ici de l'élève, du collégien qui apprend.

2-PROBLEMATIQUE

Au Bénin, depuis un certain nombre d'années, le niveau des apprenants a drastiquement chuté. Et on est bien loin de l'époque où le Bénin était le Quartier Latin de l'Afrique. L'éducation est une priorité, raison pour laquelle tout le monde s'accorde à dire : « priorité à l'éducation ». C'est un cri à l'échelle planétaire : l'Organisation des Nations Unies, l'UNESCO, l'UNICEF et l'UA œuvrent d'ailleurs pour l'éducation pour tous.

L'éducation se définit généralement comme l'action de former, mais nul n'ignore que toute formation se déroule forcément dans une langue.

Ainsi en République du Bénin, comme dans tout pays francophone, le français revêt une importance capitale. Il est non seulement la langue de travail, mais aussi celle qui véhicule toutes les connaissances transmises dans le système éducatif depuis l'enseignement primaire jusqu'à l'université. On comprend alors qu'aucun effort n'est ménagé pour qu'il soit maîtrisé aux divers plans. Mais malgré tous les efforts consentis, nous constatons une baisse considérable du niveau des apprenants en français.

Depuis quelques décennies, l'enseignement du français, discipline de base du système éducatif béninois, traverse d'énormes difficultés. De plus en plus, la plupart des élèves du secondaire délaissent le français. Ils lui manifestent un manque d'intérêt général à telle enseigne que la langue, telle qu'elle est parlée et écrite aujourd'hui dans nos établissements secondaires, est la preuve qu'il y a un problème de baisse drastique de niveau en français.

Les véritables problèmes sont les faibles notes obtenues par les apprenants en lecture et en communication écrite. Si les apprenants ont autant de difficultés à s'en sortir en lecture et en communication écrite n'est-ce pas la preuve qu'ils ne comprennent pas les textes et les consignes ? Les cours sont-ils dispensés dans de bonnes conditions ? Qu'est ce qui peut être à la base de cette baisse de

niveau ? Ainsi, les constats établis après les enquêtes permettront de poser clairement le problème qui nous préoccupe dans ce sujet de mémoire de fin de formation qui porte sur : « L'enseignement de français et la baisse de niveau au premier cycle de l'enseignement secondaire : cas du CEG LES COCOTIERS » à PORTO- NOVO

3-Revue de littérature

Le français est la langue officielle, la langue de travail au Bénin. C'est la seule langue utilisée dans les enseignements et l'administration béninoise et dans le secteur privé. Etant donné que le français est le véhicule du savoir, il conditionne, dans une large mesure l'apprentissage des autres matières.

Au départ, l'enseignement du français était inspiré de la politique culturelle assimilationniste française. Le système éducatif béninois était une copie de celui en vigueur en France. Cette politique a porté ses fruits et le Bénin a longtemps été considéré comme « Le Quartier latin de l'Afrique ». Mais de nos jours, les choses ont changé et nous sommes bien loin de ces heures de gloire de l'enseignement du français qui rencontre actuellement beaucoup de difficultés. On assiste aujourd'hui à un désintérêt total du français par la plupart des élèves des lycées et collèges. Ce qui a pour Corollaire la baisse de niveau décriée de nos jours. La situation est altérante et il urge de trouver des solutions à ce problème. Malheureusement, cette baisse de niveau s'observe depuis des décennies et la cause est à rechercher loin. En effet, selon Huguette DOSSOU-GBETE, dans son mémoire pour l'obtention du CAPEM en 1983 dont le thème est : « La baisse de niveau en français », la cause est lointaine ; pour elle, il faut remonter aux années 1972, comme l'affirment aussi certaines recherches qui ont porté sur le sujet.

Pour C. Gustave AHOLOUKPE et Dossou DANGBEDJI, dans leur

mémoire de fin de stage pour l'obtention du CAPEM en lettres modernes, sur le thème « L'analyse critique de l'importance accordée à l'enseignement du français dans les CEMG de la RPB », le constat est amer : la langue française a été foulée au pied au Bénin juste après la révolution du 26 Octobre 1972 qui avait privilégié la revalorisation de nos langues nationales dans l'article 7 du programme d'édification de l'Ecole Nouvelle. Ils reconnaissent que l'objectif n'était pas une mauvaise chose en soi, mais le fait est qu'il a engendré des conséquences comme les difficultés d'accès aux textes de littérature, la marginalisation du français en général et une désinvolture affichée des professeurs et élèves vis-à-vis du français. Le français a donc perdu ses lettres de noblesse. Dans les établissements, le quota horaire alloué au français est dangereusement réduit au profit des matières scientifiques, car croyait-on, seule la science pouvait aider le Bénin à sortir du sous-développement.

Aussi, retenons-nous du mémoire de BAPES de OSSE O. Christian qui a pour thème : « L'enseignement du vocabulaire en 3^{ème} : Stratégie pour une compréhension aisée des textes en lecture » que la baisse de niveau des apprenants est due à une nouvelle approche pédagogique rejetant l'implantation directe des connaissances et ressources de la langue depuis les années 2000.

Selon lui cette volonté de mettre au second plan l'enseignement de la grammaire, de la conjugaison, de l'orthographe et du vocabulaire a provoqué une situation désastreuse que beaucoup d'acteurs du système éducatif national fustigent. C'est aussi l'essentiel de ce que nous pouvons retenir avec Jeanne Fifonsi HOUETO dans son mémoire de fin de formation pour l'obtention du CAPES que la baisse de niveau a en partie pour cause l'APC. Mais qu'il existe aussi des causes exogènes à l'APC.

4-Les objectifs

Les objectifs de notre étude se déclinent en deux étapes à savoir l'objectif général et les objectifs spécifiques.

L'objectif général

L'objectif général de notre étude est de chercher les véritables raisons de baisse de niveau des apprenants en français au premier cycle de l'enseignement secondaire.

Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques constituent à :

- Répertorier les difficultés liées à l'enseignement du français au premier cycle.
- Analyser ces différentes difficultés
- Evaluer l'impact de la baisse de niveau des apprenants en français et sur l'enseignement en général.

5-Hypothèses de l'étude

Les hypothèses se déclinent en trois points :

- Le programme d'étude actuellement en vigueur est la cause de la baisse de niveau.
- La baisse du niveau des apprenants est due au déficit d'enseignants qualifiés.
- Le relèvement du niveau des apprenants dépend de chaque acteur du système éducatif.

6-CONSTATS

Les stages d'initiation et de qualification faits au collège d'Enseignement Général (CEG Les Cocotiers) nous ont permis de faire un certain nombre de constats concernant les difficultés du l'enseignement de français au niveau des apprenants.

Les difficultés rencontrées dans l'enseignement du premier cycle sont de plusieurs ordres :

Les difficultés grammaticales

Les notions grammaticales échappent à la plupart des apprenants de la sixième jusqu'en troisième. Ceux-ci distinguent à peine un nom d'un verbe, un adjectif d'un nom, un adverbe d'un adjectif, un pronom d'un article. Les conséquences s'observent au niveau de l'orthographe de certains mots, des accords grammaticaux et de l'analyse grammaticale. Les fautes suivantes ont été relevées dans les copies des apprenants.

Accord sujet-verbe

- 1- « Je vous ferezz part de mes impressions. »
- 2- « C'est moi qui l'a appelé. »
- 3- « Les élèves bavardesz en classe. »
- 4- « On chantaient sous le soleil. »

A partir de ces exemples, nous voyons que les règles qui fondent l'accord du sujet et du verbe sont ignorées ou n'ont pas été bien assimilées.

Accord du participe passé

Rares sont des copies d'élèves qui ne comportent pas de graves fautes comme celles-ci :

- 1- « Les menaces proféréss par son père. »
- 2- « J'ai passéess des années auprès de ma mère. »

3- « Elle a bien travaillée. »

Ces exemples nous montrent que les apprenants ne savent pas quand est-ce qu'il faut accorder le participe passé.

Le choix des pronoms

Bon nombre d'élèves ont de difficultés dans le choix des pronoms correspondants dans les constructions de phrases.

Ainsi avons- nous relevé les fautes ci-après :

1-« Il faut la dire de venir »

2-« Je les ai donnée des conseils »

3-« La femme que tu m'as parlé »

4-« Ils l'ont demandé sa carte »

On constate à partir de ces exemples que l'emploi des pronoms n'est pas maîtrisé. Le pronom relatif **dont** est presque oublié et c'est le pronom **que** qui est utilisé. Le pronom personnel **la** est utilisé en lieu et place de **lui** parce qu'on veut parler d'une personne féminine.

L'orthographe des homonymes grammaticaux

Nous constatons que les élèves ont de difficultés à écrire correctement les homonymes grammaticaux tels que : à et a ; sont et son ; sa et ça ; moi et mois ; mes et mais etc.

1 « ont les a attrappé. »

2 « il madonné une robe. »

3 « mes on ne savait pas qu'elle était là. »

4 « il avait acheté une chemise le moi passé. »

Certains élèves ont de difficultés à former le pluriel de certains mots.

De même, ils n'arrivent pas à placer l'article qu'il faut devant un nom. Les articles « le » et « la » sont employés indifféremment. Un même mot peut porter les deux articles dans un même texte parce que l'élève ignore si le mot est masculin ou féminin.

Les difficultés lexico-syntaxiques

Les mots les plus élémentaires tiennent mystères pour plusieurs élèves.

Cette carence a comme conséquences immédiates l'incompréhension du cours, la difficulté d'expression des idées d'où l'utilisation de la langue maternelle pour exprimer leurs idées.

La difficulté lexicale conduit les apprenants aux barbarismes et aux interférences linguistiques dont nous citerons quelques-unes relevées des copies d'élèves.

Cas de barbarismes

- 1- « Etonnation » pour « étonnement »
- 2- « Mon père qui m'a né » pour « mon père »
- 3- « Violence de conduction » pour « imprudence dans la conduite » 4-« Maltraitation » pour « maltraitance »

Cas d'interférences linguistiques

L'emploi de la langue maternelle conduit aux interférences linguistiques suivantes :

- 1- « On entend l'odeur de la sauce » pour « on sent l'odeur de la sauce »
- 2- « J'ai dit dans mon cœur » pour « je me suis dit »
- 3- « Il a mangé la souffrance » pour « il a souffert »

4- « Il est dans ton dos » pour « il te suit »

Ces exemples montrent que les élèves ont des idées mais que les expressions françaises leur font défaut, alors ils sont obligés d'utiliser les tournures de leurs langues maternelles.

Impact des texto sur les copies des apprenants

L'abréviation des texto et SMS a pour conséquences immédiates la non maîtrise de l'orthographe des mots et cela s'observe sur les copies. Comme exemples nous avons :

« n8 » pour « nuit »

« Je s8 » pour « je suis »

« bjr » pour « bonjour »

« bcp » pour « beaucoup »

Les difficultés au niveau de la conjugaison

Le constat au niveau de la conjugaison est que l'indicatif semble être le seul mode connu par les élèves, les autres sont presque ignorés. Mais dans cet indicatif, seuls certains temps sont utilisés abusivement tels que le présent, le passé composé et l'imparfait car les autres temps sont peu maîtrisés. Le passé composé est le plus souvent employé dans la narration. Le passé simple qui est le temps du récit est mal utilisé pour ceux qui l'emploient. La troisième personne du singulier des verbes du troisième groupe leur crée de sérieuses difficultés. Le choix des auxiliaires est un handicap. On emploie l'auxiliaire « être » à la place de « avoir » et vice versa.

A cet effet, voici certaines erreurs scripturales que nous rencontrons souvent :

1- « J'ai tombé dans l'eau » pour « Je suis tombé dans l'eau »

2- « C'est moi qui a fait ça » pour « C'est moi qui ai fait ça »

3- « J'ai intervenu pour les séparer » pour « je suis intervenu pour les séparer »

4- « Il a monté dans l'arbre » pour « il est monté sur l'arbre »

Du passé simple nous avons :

1- « Réponda t-il ; disa-t-il ; il conclua »

2- « Jean s'habilla et prenai son coupe-coupe »

3- « Je passerai te voir, disa Aline »

4- « Le voleur coura et dépassa tout le monde »

Pour exprimer le futur, c'est le verbe « aller » conjugué au présent de l'indicatif qui est utilisé comme auxiliaire. Ainsi avons-nous des formules comme:

« Je vais aller » « Je vais voyager la semaine prochaine »

« Je vais le voir demain »

II-Approche méthodologique

1 -Recherche documentaire

Avant de retenir le thème de notre recherche, nous nous sommes rendue à la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, à l'INFRE et à la bibliothèque nationale de Porto-Novo où nous avons consulté les mémoires de fin de stage et des livres dans lesquels les thèmes développés ont abondé dans le même sens que notre thème de recherche. Ainsi, avons-nous constaté qu'il y a des mémoires qui avaient abordé la question de la baisse de niveau des apprenants en français et en ont identifié les causes. En effet, Toungara Denis (2001) à travers son thème : « Les difficultés de l'enseignement du français au niveau II des collèges et lycées cas du CEG Bassila », nous a permis d'avoir une idée sur les difficultés auxquelles sont confrontés les apprenants au cours de français. Agnès KPOTON-TOTTIN (2003), à travers le thème : « Approche

explicative de la baisse de niveau en français : cas du CEG SEGBEYA » a indexé l'Etat les enseignants, les élèves ainsi que leurs parents.

Nous avons remarqué que beaucoup d'autres mémoires sont arrivés à la conclusion qu'il y a baisse de niveau en français et que cela est dû à la désaffection que les élèves manifestent vis-à-vis de cette langue. Ainsi, en recherchant les causes de cette désaffection nous nous sommes intéressée aux travaux de Huguette DOSSOU-GBETE (1983) dont le thème de mémoire est : « la baisse de niveau en français : cas du CEMG notre dame à Cotonou ». Ce travail nous a permis de savoir que ce phénomène a été détecté depuis les années 1972 comme le confirme le mémoire de C. Gustave Mathieu AHOLUKPE et DOSSOU DANGBEDJI intitulé : « L'analyse critique de l'importance accordée à l'enseignement du français dans les CEMG de la RPB »

Nous avons également consulté le travail de Daniel CHABI (2004) qui a pour thème : « Les problèmes de l'enseignement du français au premier cycle de nos collèges et lycées (cas des CEG et Lycée Mathieu Bouké de Parakou) ». De même celui de Lucille Christelle OUSSA (2008) sur « Les déterminants du désintérêt des apprenants béninois vis-à-vis du français au collège ». En dehors des mémoires, d'autres livres ont été consultés. Il s'agit de *La Crise de l'éducation* d'Emmanuel DOGBEY, qui fait une analyse profonde et met à nu les différentes instances impliquées dans la crise que connaît actuellement le système éducatif. *Les paradoxes de la réussite scolaire* de Cherkaoui Mohamed mettent aussi un accent sur l'existence du mal. Nous avons également consulté le livre intitulé *Psychologique et guidance en milieu africain : Introduction à une relation éducative plus réussie entre éducateurs, parents et enfants africains* de Gabriel BOKO dans lequel nous avons trouvé quelques suggestions par rapport à la baisse de niveau des apprenants. Nous nous sommes intéressée à la webographie afin d'avoir des informations sur notre thème de recherche.

2-Recherche empirique

Nos recherches ont eu pour cadre principal le Collège d'Enseignement Général "Les Cocotiers" (CEG-LES COCOTIERS). Couvrant une superficie d'environ trois hectares (03 ha), il est créé en 1995 et se situe dans le département de l'Ouémé, précisément dans le cinquième (5^{ème}) arrondissement de la commune de Porto-Novo, au quartier Tokpota. Ce collège dans lequel nous avons effectué nos stages de qualification pédagogique est situé à cinq (05) kilomètres de la DDESFTP-OP. Il dispose de six (06) modules de classe et d'une bibliothèque. Au cours de l'année académique 2015-2016, Deux mille cinq cent cinquante neuf (2559) élèves dont mille sept cent quarante-huit (1748) ayant effectué le premier cycle et huit cent onze (811) ayant effectué le second cycle, ont fréquenté l'établissement. Vingt-sept (27) groupes pédagogiques ayant composé le premier cycle et seize (16) ayant composé le second cycle ont formé les quarante-trois (43) groupes pédagogiques de l'établissement. Il y a eu neuf (09) classes de 6^{ème}, six (06) classes de 5^{ème}, six (06) classes de 4^{ème}, six (06) classes de 3^{ème}, quatre (04) classes de 2^{nde} cinq (05) classes de 1^{ière} et sept (07) classes de T^{le}. Toutes les séries de l'enseignement général y sont créées. La plupart des apprenants dudit collège sont ressortissants de Porto-Novo, de façon générale locuteurs Goun, Yorouba ou Setto, et sont issus de familles pauvres ou semi riches. Le collège emploie au total 29 professeurs de français. Le collège est actuellement dirigé par M. Janvier LAWANI en collaboration avec deux censeurs, trois surveillants et un comptable.

3 Echantillonnage

Nous avons choisi un échantillon de 110 apprenants des classes de sixième et de quatrième. En plus des apprenants, nous avons choisi 20 professeurs qui enseignent la même matière.

4-Techniques et instruments de recherche

Le questionnaire d'enquête et l'observation sur le terrain sont les instruments de recherche que nous avons utilisés. Nous avons choisi le questionnaire d'enquête parce qu'il apparaît comme l'instrument adéquat pour embrasser dans un même champ visuel des opinions variées voire contrastées sur le phénomène de la baisse de niveau des apprenants en français. Deux questionnaires ont été élaborés : l'un à l'endroit des apprenants et l'autre à l'endroit des professeurs de français. L'observation sur le terrain est faite à travers les copies des élèves de même que l'entretien.

5-Déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée exclusivement au C.E.G Les Cocotiers, au sein des élèves, des professeurs et de quelques parents d'élèves. Notons que nous n'avons pas élaboré de questionnaire à l'endroit des parents d'élèves mais nous avons eu recours à un autre instrument, l'entretien. L'administration dudit collège n'est pas épargnée car les censeurs et le surveillant général nous ont fourni quelques informations.

Nous avons distribué aux élèves de même qu'aux professeurs ciblés les questionnaires élaborés à leurs endroits. 110 élèves ont reçu de questionnaires juste après les derniers devoirs surveillés. Même chose pour les 20 professeurs retenus. Pour une bonne compréhension du questionnaire, nous avons jugé important d'expliquer aux élèves les différentes questions et leur préciser le travail qui est attendu d'eux. Cette démarche leur a facilité la tâche et ils y ont répondu avec enthousiasme.

En plus des questionnaires distribués, nous avons eu à nous entretenir directement avec des élèves, des professeurs et quelques parents d'élèves.

6- Traitements et analyses des données

La récupération des questionnaires a été faite à 100% au niveau des professeurs. Par contre, seuls 86,36% des apprenants ont pu nous retourner leur travail. Mais d'une manière générale, notons que la disponibilité et la promptitude dont on fait preuve les enseignants ainsi que les apprenants choisis, nous ont permis de recueillir de précieuses informations que nous avons récapitulées et dont nous ferons cas dans la deuxième partie de ce mémoire.

7-Difficultés rencontrées

Nous avons rencontré quelques difficultés lors de nos recherches. La première est liée au temps. En effet, le cumul des cours avec les recherches et la rédaction de mémoire dans un délai trop court (moins de 3mois) a été une contrainte majeure et cela justifie les maladresses et insuffisances qui entachent la qualité de ce travail. La seconde contrainte est liée aux informations. Sur ce plan, nous avons eu d'énormes peines, les membres de l'administration très occupés aux travaux de fin d'année n'ont pas eu le temps de nous fournir toutes les informations.

Mais nous espérons que les contributions du jury seront d'un grand apport pour l'amélioration de cette production.

CHAPITRE II : PRESENTATION DES DONNEES ET ANALYSE DES RESULTATS

CHAPITRE II : PRESENTATION DES DONNEES ET ANALYSE DES RESULTATS

I- PRESENTATIONS DES DONNEES

I-1-Présentation des données des apprenants

L'opinion des élèves est nécessaire pour mieux appréhender les causes de baisse de niveau des apprenants en français.

En effet, des 110 questionnaires distribués aux élèves, nous en avons pu récupérer 95 soit 86,36%. Le reste les 15 questionnaires n'ont pas pu être récupérés parce que ces élèves ne sont plus réguliers au collège. Les tableaux ci-après montrent les données recueillies auprès des élèves.

Tableau n°1 : Point statistique des questionnaires administrés aux apprenants

Nombre de questionnaires distribués	Nombre de questionnaires récupérés	Nombre de questionnaires non récupérés	Taux de récupération
110	95	15	86,36

✓ A la question « Connais- tu les œuvres au programme de ta classe ?

Voici les résultats obtenus présentés dans le tableau ci-après

Tableau°2 : Effectif des apprenants qui connaissent les œuvres au programme.

Nombre de participants	Effectif des élèves qui connaissent ces ouvrages	Effectif de ceux qui ne connaissent pas	Pourcentage
110	82	13	74,54

A la question : « les professeurs ont-ils étudié les œuvres au programme avec vous dans les classes antérieures ? »

Signalons ici que cette question a surtout concerné les apprenants de la classe de quatrième.

Tableau n°3 : Le nombre des enseignants qui étudient les œuvres au programme en situation de classe.

Nombre de participants	Effectif des élèves ayant étudié	Effectif n'ayant pas étudié	Pourcentage
45	30	15	66,66

A la question « Avez-vous une bibliothèque dans votre collège ? »

A cette question tous les apprenants à qui elle est adressée ont répondu par oui. Mais pour ce qui concerne leur inscription à la bibliothèque la quasi-totalité de ces apprenants ne se sont pas inscrits. Ils n'y vont pas non plus par moment faire des recherches.

Disposez-vous d'un dictionnaire à la maison ?

A cette question, 75 élèves ont répondu par Oui et 20 autres par Non

Avez-vous l'habitude de l'utiliser ?

La majorité des apprenants en dispose mais ne l'utilise pas.

Avez-vous l'habitude d'aller au cyber pour naviguer ?

A cette question 60 élèves ont répondu par Oui et 35 ont répondu par Non

Si oui qu'en tires-tu ?

Bon nombre de ces élèves ont avoué s'intéresser aux films et autres activités peu importants pour leur formation ; néanmoins pour quelques-uns ce n'est que lors des recherches pour des exposés qu'ils y vont.

Travailles-tu d'habitude en français ?

A cette question 80 élèves ont répondu par non et 15 seulement ont répondu par oui.

Que penses-tu de ton niveau en français ?

A cette question 55 reconnaissent que leur niveau en français est très mauvais ; 25 pensent que leur niveau est moyen soit assez-bien et 15 voient qu'ils sont passables.

2- Présentation des données des enseignants de la matière dans ledit collège

Dans le souci d'atteindre notre objectif et de mieux cerner les contours de notre recherche, il s'avère indispensable d'adresser quelques questions aux encadreurs (enseignants). En effet, ce questionnaire est présenté en 17 questions. Nous avons pu distribuer 20 questionnaires donc 20 professeurs ont répondu à nos différentes questions.

Tableau n°4 : Point statistique des questionnaires administrés aux enseignants.

Nombre de questionnaires distribués	Nombre de questionnaires récupérés	Nombre de questionnaires non récupérés	Taux de récupération
20	20	00	100

- La question n° 1 consiste à s'intéresser à la formation et aux diplômes obtenus par ces enseignants. Alors il ressort que 7 enseignants ont des diplômes professionnels 2 ont le CAPES et 5 le BAPES ; les 13 autres enseignants ont des diplômes académiques.

Tableau n°5 : Point des enseignants et leurs diplômes.

DIPLOMES	NOMBRE DE PARTICIPANTS	POUCENTAGES
BAPES	05	25
CAPES	02	10
DIPLOMES ACADEMIQUES	13	65

- Avez-vous l'habitude de suivre des formations dans votre discipline ?

A cette question, tous les 20 enseignants ont répondu par Oui

Tableau n°6 : Point des enseignants qui suivent les formations pédagogiques

QUESTION	NOMBRE	POUCENTAGES
Oui	20	100
Non	00	00

- Parvenez-vous à étudier toutes les œuvres au programme avec vos apprenants ?

Tableau n°7 : Point des enseignants qui étudient les œuvres au programme.

QUESTION	NOMBRE	POUCENTAGES
Oui	05	25
Non	15	75

- Avez-vous des stratégies pour inciter vos apprenants à la lecture ? A cette question, 10 parmi les 20 soit 50% ont répondu par Oui et 50% ont dit Non.
- Que pensez-vous du niveau actuel des apprenants ?

La quasi-totalité des enseignants constatent que le niveau actuel des apprenants est bas.

- Pensez-vous que l'APC est responsable de ce bas niveau ?
A cette question, 04 ont répondu Oui, 02 ont dit non et les 14 approuvent en partie car pour ces derniers les causes sont aussi ailleurs.
- Pensez-vous qu'il soit possible de corriger cette baisse de niveau ? La réponse est Oui pour tous les professeurs.

II- ANALYSE DES RESULTATS

Conformément à ce que nous avons découvert lors du dépouillement des résultats de notre enquête au sein du CEG Les Cocotiers et en nous basant sur les copies des élèves, nous constatons avec amertume que le niveau des élèves en français est plus en baisse actuellement.

En effet, nous avons remarqué que ce n'est pas aujourd'hui particulièrement que les apprenants ne s'intéressent plus au français. Les investigations faites nous montrent que c'est plutôt depuis les années 1972 que le phénomène a été détecté au Bénin. Nous remarquons également que bien que l'APC contienne des insuffisances, elle n'est pas la seule cause de cette baisse de niveau.

Si l'on s'en tient aux résultats de la présentation de la fiche d'enquête des élèves, nous pouvons noter une désaffectation des élèves pour le français. La désaffectation dont nous parlons se manifeste à travers l'attitude des élèves au cours de français, le refus d'achat des ouvrages au programme et le défaut de

lecture et de recherche personnelle. Beaucoup d'élèves restent indifférents au cours de français. Très peu sont inscrits à la bibliothèque. Ils préfèrent acheter les livres de sciences que des livres au programme en français, d'où l'absence de lecture qui conduit à une baisse de niveau.

Il faut toutefois noter qu'aujourd'hui, les apprenants fréquentent plus les cybercafés que les bibliothèques, les centres de loisirs et de cultures qui permettent leur épanouissement et leur apprentissage. De plus, avec le phénomène de portable et de messagerie qui offre une manière particulière d'écrire entre amis, qui foulent au pied toutes les règles de l'écrit que les professeurs de français s'échinent à leur enseigner, la situation est plus préoccupante. Ce qui est déplorable est que cette forme d'écriture transparait parfois dans leurs productions scolaires parce qu'ils y sont habitués. Ceci les conduit parfois à la non- maîtrise de l'orthographe des mots. En effet, presque tous, à leurs heures de repos (mercredi après-midi, samedi et dimanche) utilisent leur temps à aller sur internet sur des sites très peu recommandables à la jeunesse ou se fixent devant le poste téléviseur.

Par ailleurs, à la lecture des résultats de la fiche d'enquête des enseignants nous remarquons que certains professeurs de français n'étudient pas les œuvres au programme et ne font rien pour inciter leurs élèves à la lecture. Si les apprenants doivent s'intéresser à une matière, cela dépend en partie du professeur. Nous dirons qu'ils contribuent au désintéressement des élèves pour leur matière parce que beaucoup de ces professeurs de français ne savent pas faire aimer leur matière. Nous remarquons également que bon nombre d'entre eux n'ont pas de diplômes professionnels requis dans le domaine de l'enseignement de la matière. La plupart d'entre eux ont des diplômes académiques et n'ont suivi aucune formation en adéquation avec l'enseignement du français. Force est de constater aussi que les professeurs appelés « honoraires » sont les plus démunis en matière de documentation. Dans un contexte où les

difficultés économiques sont énormes, l'enseignant a du mal à s'octroyer des documents susceptibles de l'aider à améliorer son niveau et ses pratiques pédagogiques. Dans une telle situation, on peut déjà imaginer que leur prestation sur le terrain ne peut qu'être faible. Or, le nombre d'enseignants honoraires surpasse de loin celui des permanents.

DISCUSSION

Au cours de notre investigation, nous avons relevé des dysfonctionnements relatifs au programme d'études qui contribue à la baisse de niveau des apprenants en français. Utilisées pour la première fois au Bénin vers les années 2000 dans les programmes du cours élémentaire, l'APC a progressé dans le système éducatif de notre pays jusqu'à connaître sa généralisation au cours de l'année scolaire 2008-2009. Dans l'APC, les objectifs d'enseignement ne sont plus de l'ordre de contenus à transférer mais plutôt d'une capacité à atteindre par l'apprenant. L'APC met beaucoup plus l'accent sur la pédagogie qui recommande de centrer l'acte d'apprendre sur l'apprenant. Or, toutes les conditions ne sont pas peut-être favorables pour une mise en œuvre efficace et effective de ce système ; ce qui fait que les apprenants, ont un niveau en ressources grammaticales douteux. Cette situation conduit inévitablement à une baisse de niveau. Les apprenants que nous avons actuellement au collège sont ceux qui n'ont jamais été soumis à une épreuve de dictée au cours primaire. En APC, il est formellement interdit de dicter le cours au premier cycle. Tout doit être porté au tableau puisque c'est l'apprenant qui, lui-même construit son savoir. Mais ce qui est regrettable est qu'il recopie très mal et avec l'effectif pléthorique dans les classes, l'enseignant ne peut prétendre corriger ou attirer l'attention de chacun de ses apprenants sur les nombreuses fautes qu'il commet.

En somme, la baisse de niveau en français observée chez les apprenants aujourd'hui est sans doute liée d'une part aux mauvaises applications de l'APC.

Mais avec nos investigations, nous pouvons dire que l'APC n'est pas l'unique responsable des dérapages constatés en français aujourd'hui. Après les causes énumérées dans la sous-partie analyse des données, nous pouvons ajouter aussi comme cause baisse de niveau l'insuffisance des salles de cours. Ce qui amène élèves et professeurs à perdre assez de temps pour rechercher des salles libres pour dispenser les cours. Cette situation fait que certains élèves démotivés, font parfois l'option de l'école buissonnière. A cela, il faut ajouter l'insuffisance de matériels didactiques, les programmes d'étude trop touffus, le quota horaire attribué insuffisant pour être exécutés.

Il faut également préciser que bon nombre de parents d'élèves sont responsables du fait, dans la mesure où les ouvrages au programme ne sont pas achetés et ceci parce que les ouvrages coûtent chers et la quête du pain quotidien se complique de jour en jour. Mais cela apparaît à nos yeux comme un faux problème puisqu'ils arrivent malgré leur situation financière à fournir à leurs enfants les livres de sciences, ce qui voudrait dire qu'à leurs entendements certaines matières sont plus utiles que d'autres. Alors que l'absence de livres entraîne inéluctablement l'absence de lecture, ce qui cause leur baisse de niveau en français.

CHAPITRE III : SUGGESTIONS

CHAPITRE III : SUGGESTIONS

Les difficultés liées à l'enseignement du français et la baisse de niveau des apprenants constituent un véritable problème dans nos lycées et collèges. Etant donné que nous avons pu identifier quelques causes, il apparaît désormais impérieux de trouver des solutions pour améliorer le système éducatif de notre pays. C'est dans cet esprit que nous voulons faire quelques suggestions qui, à notre humble avis, favoriseraient une amélioration de nos pratiques pédagogiques. Ces suggestions sont adressées aux enseignants, aux institutions en charge de l'éducation, aux inspecteurs et conseillers pédagogiques d'une part et aux élèves et parents d'élèves d'autre part.

I-A L'ENDROIT DU GOUVERNEMENT ET DE LA D.I.P

Le français étant la langue officielle en République du Bénin, son enseignement occupe une position privilégiée dans le système éducatif de notre pays. D'abord, il s'agit pour l'Etat de doter les collèges et notamment le CEG « Les Cocotiers » d'une bibliothèque bien équipée. S'il existe au plan national des concours primant les meilleurs de nos apprenants en mathématiques, en sciences physiques comme les olympiades de maths et de physiques, force est de constater que pour ce qui concerne le français, des difficultés énormes persistent. Il est vivement souhaitable que l'Etat recrute des enseignants APE dans le but de pallier le phénomène du manque criard de professeurs permanents de français dans nos établissements. Ensuite, que l'Etat aide les établissements à construire des modules de classes afin de résoudre un tant soit peu les difficultés liées au système de classes volantes. De plus, qu'il allège les classes de leur effectif pléthorique afin que le professeur puisse travailler avec aisance. Enfin, il serait préférable que l'Etat fasse une situation particulière aux professeurs de français surtout au premier cycle afin que ces derniers ne soient plus obligés de faire trois interrogations en lecture et trois en communication écrite. Que cela soit réduit à

deux. Ainsi, les enseignants de ces classes ne seront plus obnubilés par les nombreuses notes à rassembler à tel point qu'ils occultent l'aspect formation. Et pour parachever, nous souhaiterions que les autorités de notre pays pensent à la revalorisation de la fonction enseignante pour encourager les enseignants, les motiver à donner le meilleur d'eux-mêmes dans la formation des élèves. Dans ce même registre, des formations permanentes doivent être organisées pour le recyclage des enseignants.

II-A L'ENDROIT DES ENSEIGNANTS

Les enseignants doivent s'équiper véritablement en matériels didactiques. Pour cela, il faut qu'ils achètent de façon régulière des livres et documents pouvant les aider à mieux exercer leur tâche. Ils doivent régulièrement fréquenter les bibliothèques pour mieux préparer leurs cours et évaluations.

Considérés comme guides selon l'APC, les enseignants doivent jouer correctement leur partition pour une revalorisation du français dans les lycées et collèges du Bénin. A cet effet, leur responsabilité s'exprime en plusieurs points :

Le premier est relatif à la manière dont le cours doit être dispensé. Il faut dire que c'est l'amour que l'enseignant lui-même montre pour sa matière et sa fonction qu'il va transmettre à sa classe. Pour ce faire, il est nécessaire de vouer un grand intérêt pour ce qu'il fait en évitant toute désinvolture au cours en ramenant tôt les copies d'évaluation et surtout en rendant son cours vivant après l'avoir minutieusement préparé à la maison suivant les principes de l'APC.

Le deuxième point concerne l'évaluation. A ce niveau il importe que l'enseignant respecte l'évaluation dans tous ses contours et qu'elle intervienne à chaque étape de l'apprentissage. Il faut choisir aussi l'évaluation diagnostique qui permet de voir ce qui a fonctionné et de corriger ce qui n'a pas pu, afin de prendre des décisions de remédiation adéquate. De plus, il faut que le professeur de français comprenne que l'évaluation n'est pas une sanction et que lorsque les

mauvaises notes se multiplient et s'accumulent non seulement les mécontentements naissent mais le dégoût pour la matière grandit et prend de l'ampleur. Toutefois, il ne s'agit pas d'être débonnaire mais d'être réaliste dans son évaluation qui ne peut porter que sur un élément ponctuel ou sur ce qu'on a enseigné. Il faut d'ailleurs remarquer qu'en évaluant, l'enseignant lui-même s'auto évalue et c'est ce qui justifie l'efficacité d'une évaluation.

Le troisième point porte sur l'étude des œuvres au programme et tout ce que l'enseignant doit faire pour encourager et inciter l'apprenant à la lecture.

Même si tous les guides n'offrent pas la manière dont l'œuvre au programme peut être étudié, il peut lire quelques passages très accrochant de l'œuvre et demander aux élèves de continuer la lecture ; il peut aussi choisir des passages de l'œuvre pour servir de texte d'appui à ses situations d'apprentissage. Toutes ces mesures permettent d'inciter les élèves à la lecture. Tout professeur doit sacrifier un bout de temps pour expliquer à chaque élève les remarques faites sur leur copie parce que bon nombre d'élèves ne comprennent pas souvent les abréviations faites à la marge de leur copie et ne comprennent pas la nature des erreurs scripturales soulignées.

En APC, l'atteinte des objectifs nécessite la mise en œuvre de qualités d'animateur (enseignant) ci-après : Compétence, rigueur, fermeté, courtoisie, souplesse, maîtrise de soi, confiance en soi, etc. Le professeur est également, un éducateur, un conseiller, un facilitateur, un médiateur, un incitateur à la solidarité, à la recherche, à l'innovation. Il fera tout pour susciter l'intérêt chez ses apprenants en contrôlant sa voix, en utilisant habilement et intelligemment l'humour pour ne pas blesser les élèves. Ces humours doivent être utilisés à bon escient.

III-A L'ENDROIT DES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ET DES INSPECTEURS

Nous souhaiterions que les Conseillers Pédagogiques et les Inspecteurs, compte tenu de leurs connaissances approfondies en pédagogie et grâce à leurs expériences, fassent régulièrement des visites de classe et inspections aux enseignants dans le but d'aider ceux-ci à améliorer leurs pratiques. Il faudrait également qu'ils s'efforcent de descendre dans les milieux reculés où les problèmes se posent avec beaucoup d'acuité.

IV-A L'ENDROIT DES ELEVES

Les apprenants doivent se débarrasser des préjugés qui font du français une langue difficile dont la pratique est rébarbative et insurmontable. La conviction que plus on s'efforce de parler le français plus on améliore son niveau de compréhension et de maîtrise de la langue s'avère nécessaire. Ils doivent s'exercer quotidiennement en lisant beaucoup et en s'efforçant dans le but d'améliorer leur connaissance et maniement de la langue. La lecture des œuvres au programme ainsi que celle d'autres d'œuvres pour leur culture personnelle. Et pour cela, il est nécessaire qu'ils s'inscrivent dans les bibliothèques. Il est aussi nécessaire que les apprenants revoient leur rapport avec les TIC. En effet, il ne s'agit pas de tourner systématiquement dos à l'outil informatique car c'est faire preuve de myopie intellectuelle que de considérer que l'internet joue un rôle néfaste dans la vie du jeune. Il est attendu des élèves qu'ils utilisent cet outil à bon escient, pour compléter leurs apprentissages. Ils se doivent donc d'être sélectifs dans le choix des sites à explorer. Il ne s'agit pas de passer deux heures d'horloge au cyber à ne visiter que des sites pornographiques, des sites d'actualités cinématographiques, musicales, etc. Mais d'explorer plutôt des sites éducatifs qui ajoutent un plus à leur formation et à leur culture. Par ailleurs dans ce même registre, les apprenants doivent apprendre

à utiliser de façon profitable la télévision et les médias en général, la distraction avec les feuilletons et autres programmes ludiques. Mais il est plus profitable de suivre le journal télévisé, les documentaires et autres programmes établis pour la jeunesse et son éducation. De plus, il est nécessaire que les élèves sachent faire la démarcation entre écrire à un proche et produire un devoir à l'école car les registres de langue utilisés ne sont pas les mêmes. Celui familial est bien admis dans le premier cas, que ce soit en SMS avec le téléphone portable ou à travers une lettre familière, par contre, à l'école, c'est le registre courant qui est accepté.

V-A L'ENDROIT DES PARENTS D'ELEVES

L'idée selon laquelle l'école est gratuite fait que certains parents abandonnent inconsciemment et fuient leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. Or, une idée pareille est erronée et ne peut conduire qu'à des échecs massifs de nos apprenants. Ils doivent se débarrasser de cette idée et savoir que l'acquittement des droits de scolarité de leurs enfants par l'Etat n'est pas synonyme de gratuité de l'école. L'achat des fournitures et matériels didactiques relève de la responsabilité des parents.

En tant que premiers responsables de l'éducation des élèves, les parents doivent veiller au suivi des enfants à la maison. Il est nécessaire qu'ils soient attentifs à tout ce qu'ils font afin de les amener à faire leurs exercices de maison, apprendre leurs cours, lire et faire des recherches. En un mot, l'enfant ne doit pas être laissé à lui-même. Les parents doivent être en contact permanent avec les professeurs et l'administration de l'école de leurs enfants afin de s'enquérir du comportement de ces derniers se renseigner sur leurs performances scolaires, leur assiduité aux cours pour pouvoir déceler les anomalies et les corriger à temps. Il est important que les apprenants se sentent suivis mais pas pour autant opprimés. En ce qui concerne la fréquentation des cybercafés, il ne s'agit pas de le leur interdire, mais de les sensibiliser à savoir orienter à leur profit éducatif les

recherches sur internet, car c'est un outil important d'apprentissage pour celui qui sait être sélectif. Il faut leur montrer l'utilité de l'internet pour leurs études. Les parents doivent tout faire pour acheter à leurs enfants le matériel didactique en français de la même manière qu'ils le font avec empressement en ce qui concerne les matières scientifiques. Cette manière aura l'avantage de faire comprendre à l'élève que toutes les matières se valent. Mais il ne suffit pas d'acheter les livres, encore faut-il amener les enfants à les lire effectivement, à les exploiter. Les parents doivent pouvoir être sélectifs quant aux programmes télévisés que les enfants peuvent suivre en pleine année scolaire. En effet, il faut privilégier les programmes allant dans le sens de leur culture personnelle : journal télévisé, documentaires, émissions pour enfants et en direction des élèves.

D'une manière générale, les parents doivent aussi aider les enseignants en s'occupant véritablement de la transmission des valeurs morales à leurs enfants.

CONCLUSION

Suite aux observations et recherches faites sur le terrain, nous avons constaté qu'il y a effectivement une baisse drastique de niveau en français. Nous avons donc, montré les véritables causes de cette baisse de niveau en français afin d'apporter nos suggestions, c'est ce qui explique le choix de ce sujet. Pour atteindre les objectifs définis en début de ce travail, les méthodologies utilisées sont les recherches documentaires et empiriques. Le dépouillement, le traitement et l'analyse des données recueillies nous ont permis de prouver l'existence réelle de ce phénomène (baisse de niveau des apprenants en français).

Nous constatons que les parents indexent injustement l'APC comme étant la principale cause de baisse de niveau en français. Alors que le plus grand tort de cette approche c'est d'être malheureusement né à une époque où le Bénin n'est pas épargné par l'ébullition des TIC qui ont énormément impacté le niveau des apprenants. A cela, il faut ajouter le manque de motivation des apprenants vis-à-vis des études et principalement du français. De plus, nous constatons qu'aujourd'hui le métier d'enseignant est galvaudé. Car, des enseignants ayant suivi des formations en sociologie, dans les sciences juridiques, en anglais, en psychologie et en géographie, dispensent des cours de français dans nos Lycées et Collèges, ce qui est vraiment déplorable pour le système éducatif béninois.

Au terme de ce travail, nous sommes convaincues que les différentes suggestions apportées contribueront à relever le niveau des apprenants en Français. Ainsi, dès que toutes ces suggestions seront mises en applications, nous verrons que le taux d'échec scolaire va diminuer car l'enseignement des autres disciplines se fait en français.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- AKPA-L'ARA MOUSTAPHA, Moussiliou, *Psychologie de l'enfant*, Ens 2014 ;
- BAUGNET L., *L'identité sociale*, Dunod, Paris, 1998 ;
- BOKO, Gabriel, *Analyse de la relation éducative*, UAC, 2011 ;
- BOKO, Gabriel, *Psychologie et guidance en milieu africain : Introduction à une relation éducative plus réussie entre éducateurs, parents et enfants africains*, Cotonou, CAAREC, 2009 ;
- DOGBEY, E., *La crise de l'éducation*, Akpagnon, Le Mée sur seine, 1979 ;
- GADO I., *stratégie, méthodes et techniques d'enseignement*, E.N.S Parakou, 2007 ;
- GANTIER H., *L'enseignement d'une langue étrangère*, Paris, PUF, 1973 ;
- GREVISSE, *Le petit Grevisse*, Paris, De Boeck, 2005 ;
- HOUESSO P., *Etude des facteurs d'échecs et de réussites à l'école, (Notes de cours)*, UAC, 2011 ;
- HOUNMENO J.C., *Cours de psychologie de l'éducation*, UAC, 2011 ;
- HOUNMENO J.C., *Psychopédagogie de l'évaluation des apprentissages scolaires*, E.N.S, 2010.

Mémoires consultés

- AHOLOUKPE, Gustave et DANGBEDJI, Dossou, *L'analyse critique de l'importance accordée actuellement à l'enseignement du français dans les C.E.M.G de la RPB*, Mémoire de fin de stage pour l'obtention du CAPEM en Lettres-Modernes, 1986 ;
- DOSSOU –GBETE, Huguette, *La baisse de niveau en français : (cas du*

CEMG Notre-Dame de Cotonou) ; -

Rapport de fin de stage, 1983 ;

-KPOTON-TOTIN, Agnès, *Approche explicative de la baisse de niveau en français : cas du CEG Sègbèya ;*

- TOUNGARA, Denis, *Les difficultés du français au niveau II des Collèges et Lycée : cas du CEG Bassila, 2013.*

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Dans le cadre des travaux de recherche visant à remonter aux causes de la baisse de niveau des apprenants en français au premier cycle de l'enseignement secondaire au CEG Les Cocotiers, nous vous prions de bien vouloir accorder un peu de votre temps à répondre à ces questions. Nous vous remercions à l'avance.

Questions adressées aux élèves du CEG Les Cocotiers

N°	QUESTIONS	MODALITES
	IDENTIFICATION	
01	Nom et Prénom (s) de l'élève..... (facultatif)	
02	Classe.....	
03	Age.....	
04	Ethnie	
05	Penses-tu que le cours de français est important ?	1-Oui 2-Non
06	Si Oui ou Non, Pourquoi ?	
07	Des différentes matières laquelle préfères-tu suivre avec enthousiasme ? Et pourquoi ?.....	
08	Dans les classes antérieures, les professeurs ont-ils étudié les œuvre au programme avec vous ?	1-Oui 2-Non
09	Connais-tu les œuvres au programme de ta classe ?	1-Oui 2-Non
10	Si oui, peux-tu les citer ?.....	
11	Avez-vous une bibliothèque au sein du collège ou une bibliothèque publique ?.....	1-Oui 2-Non
12	Si oui, es-tu inscrit dans l'une des bibliothèques ?	1-Oui 2-Non

13	Vas-tu souvent au cyber pour naviguer ?.....	1-Oui
		2-Non
14	Si oui, qu'en tires-tu ?.....	
15	As-tu un téléphone portable ?.....	1-Oui 2-Non
16	Pour des SMS, écris-tu normalement les mots ou procèdes-tu à l'abréviation des mots ?	1-Oui 2=Non 3-Parfois
17	Travailles-tu d'habitude en français ?.....	1-Oui 2-Non
18	Que penses –tu de ton niveau en français ?.....	1-Bien 2- Assez bien 3-Passable 4-Médiocre
19	As-tu une bonne compréhension de ton cours de français ?.....	

GUIDE D'ENTRETIEN

Dans le cadre des travaux de recherche visant à identifier les causes de la baisse de niveau des apprenants en français au premier cycle de l'enseignement secondaire au CEG LES COCOTIERS, nous vous prions de bien vouloir accorder un peu de votre temps à répondre aux questions. Nous vous remercions à l'avance.

Questionnaire à l'endroit des enseignants de français

N°	QUESTIONS	MODALITES
1	Votre nom et Prénom (facultatif) ----- -----	
2	Situation matrimoniale.....	1=Célibataire 2=Mariée 3=Divorcé
3	Quel est votre dernier diplôme obtenu ?	
4	Quelle est votre qualification professionnelle ?	
5	Avez-vous l'habitude de suivre des formations dans votre discipline ?	1-Oui 2-Non
6	Quelles sont les classes que vous tenez ?	1- Sixième 2- Cinquième 3-Quatrième 4-Troisième
7	Avez-vous des apprenants de la même promotion et des classes différentes ?	1-Oui 2-Non
8	Que pensez-vous du niveau des apprenants avant l'APC?	1-Bien 2-Assez-bien 3-Passable 4-Médiocre
9	Parvenez-vous à étudier toutes les œuvres au programme avec vos apprenants ?	1=Oui 2=Non
10	Avez-vous des stratégies pour inciter les apprenants à la lecture ?	1= Oui 2= Non

11	<p>Pensez-vous que l'APC comporte des insuffisances qu'il importe de corriger ? Si oui, relevez en quelques-unes.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
12	<p>L'APC est-il responsable du faible niveau observé chez les apprenants aujourd'hui ?</p>	<p>1-Oui</p> <p>2=Non</p> <p>3=En partie</p> <p>4-Si autres à préciser</p>
13	<p>Pensez-vous qu'il soit possible de corriger cette baisse de niveau des apprenants ?</p>	<p>1-Oui</p> <p>2-Non</p>

Table des matières

Sommaire.....	2
In memoriam.....	3
Dédicace.....	4
Remerciements.....	5
Sigles et acronymes.....	6
Résumé.....	7
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE I : Cadre théorique et méthodologiques.....	10
I- Cadre théorique de la recherche	11
1- Clarification conceptuelle.....	11
2- Problématique	12
3- Revue de littérature.....	13
4- Objectifs	14
5- Hypothèses	15
6- Constats.....	16
II- Approche méthodologique de la recherche.....	20
1- Recherche documentaire.....	20
2- Recherche empirique.....	22
3- Echantillonnage.....	22
4- Techniques et instruments de recherches.....	23
5- Déroulement de l'enquête.....	23
6- Traitement et analyse des données.....	24
7- Difficultés rencontrées.....	24
CHAPITRE II : Présentation des données et analyse des résultats.....	25
I- Présentation des données.....	26
II- Analyse des résultats.....	30
CHAPITRE III : Suggestion.....	34
I- A l'endroit du gouvernement et de la DIP	35
II- A l'endroit des enseignants.....	36
III- A l'endroit des conseillers pédagogiques et des inspecteurs.....	38
IV- A l'endroit des élèves.....	39
V- A l'endroit des parents d'élèves.....	39
CONCLUSION.....	41
ANNEXE.....	44
TABLE DES MATIERES.....	49